

Goin, le 24 novembre 2023

Nos réf : BT/GD/CV

Objet : convocation à la prochaine réunion du Conseil Communautaire

Pièces jointes : ordre du jour + procuration + document de séance + procès-verbal du dernier Conseil (27 septembre 2023)

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Sud Messin qui, comme annoncé, se tiendra :

**Mercredi 29 novembre 2023 à 20 h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de SOLGNE**

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse mail carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.



La Présidente


Brigitte TORLOTING

Procuration

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Communautaire,

**Mercredi 29 novembre 2023 à 20 h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de SOLGNE**

Donne procuration à _____

de la commune de _____

Pour voter en mes lieu et place.

Signature :

Réunion du Conseil Communautaire
Mercredi 29 novembre 2023 à 20h 00
à l'Espace Culture et Loisirs de SOLGNE

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Communautaire

Rapport au Conseil des décisions de la Présidente

Rapport au Conseil des décisions du Bureau

Délibérations :

1. Création-suppression d'un poste
2. Création d'un poste permanent
3. Mise en place du Compte Epargne Temps
4. Présentation du Rapport Social Unique
5. Décision modificative n°1 / BP Budget Annexe Périscolaire 2023
6. Décision modificative n°2 / BP Budget Principal 2023
7. Consultation et approbation du Cahier des Clauses Techniques Particulières pour les travaux de réfection des voiries de la ZAE du Cheval Blanc à Solgne
8. Convention de transfert des biens immobiliers liés à la compétence péri-extrascolaire avec le SIS de Cherisey-Orny-Pontoy-Pournoy
9. Convention de transfert des biens immobiliers liés à la compétence péri-extrascolaire avec la commune de Cheminot
10. Convention de mise à disposition de moyens matériels et humains avec le SIVOM de Solgne et Environs

Points divers



La Présidente

Brigitte TORLOTING

Affiché au siège de la Communauté de Communes le 24 novembre 2023